

CONTRAT DE MAINTENANCE

Une piscine est un investissement de plaisir, de valorisation de votre patrimoine qui mérite un suivi professionnel de qualité.

Pour répondre à vos attentes **Piscines & Spas DELALANDE** vous propose un contrat de maintenance adapter à votre piscine.

Il s'agit de mettre à votre service plusieurs possibilités pour vous assurez que votre piscine aura une bonne mise en route au printemps, pour pouvoir passer un bel été en famille et à l'automne la mise en hivernage jusqu'à la remise en route du printemps.

Pour votre confort maximal pendant la saison de baignade nous vous proposons un contrat de maintenance estivale, qui prévoit des opérations d'entretien effectué par un technicien qualifié de **Piscines & Spas DELALANDE**.

Possibilité de faire de une opération ponctuelle lors d'une petite absence.

Pour des informations sur un contrat de maintenance nous contacter à la Boutique au ☎ 05 59 81 21 18, nous vous proposerons un contrat adapté à vos attentes.

Votre dévoué piscinier.